



MAIRIE DE LIGNAN SUR ORB

ELECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES INTEGRALES

**DIMANCHES 25 SEPTEMBRE ET
2 OCTOBRE 2022**

LES DEMANDES D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES, EN VUE DE PARTICIPER AU SCRUTIN, DOIVENT ETRE DEPOSEES AU PLUS TARD LE 6^{ème} VENDREDI PRECEDANT LE SCRUTIN (article L.17 du Code Electoral), SOIT AVANT LE VENDREDI 19 AOÛT 2022 MINUIT.

LIGNAN SUR ORB, LE 3 AOÛT 2022.